



Sommaire, été 2026

Vie de l'Église	2
Prochaines rencontres en 2026.....	2
Actualités	2
Caps 2025-2035	2
Temps pour la Création	2
Animations missionnaires 2026-2027	2
Formation	3
Journées d'automne.....	3
Journée régionale d'aumônerie sur « Quand le soin rencontre la spiritualité »	3
Vie dans les paroisses et les secteurs	3
Photo wanted !.....	3
Élections pour le renouvellement des conseils presbytéraux en 2027	3
Vacances de postes	4
Propositions de presbytère pour les vacances contre culte	4
Offres d'emploi.....	5
Informations administratives et financières	5
Facturation électronique.....	5
Frais de déplacement - Indemnité kilométrique.....	5
État des lieux administratif et patrimonial : formulaire simplifié	5
Travaux prévus dans votre paroisse en 2027	6
Comptes bancaires – mise à jour des informations client	6
Annonces	6
Soutien aux étudiants : les dossiers de bourse 2026/2027 sont disponibles	6
Papeterie et éco-cup	7
Almanach protestant 2027	7
Modification des commandes de Plans de lectures bibliques pour 2027.....	7
Accueil estival au siège de l'UEPAL.....	7

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes engagés dans l'UEPAL.

Nous vous souhaitons une belle pause estivale. Prochaine parution : début septembre.

Vie de l'Église

Prochaines rencontres en 2026

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière.

3 octobre	Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes à Hesse près de Sarrebourg
17 octobre	Consistoire supérieur de l'EPCAAL
18 octobre à 15h	Culte d'ordination et de reconnaissance du ministère pastoral à Saverne, église protestante
14 novembre	Assemblée de l'UEPAL

Actualités

Caps 2025-2035



Un flyer à glisser, par exemple, dans les livres de cantiques à disposition dans les églises

Il vous est proposé un flyer au format A5 avec la boussole, les 4 encadrés de présentation des caps et un QRcode pour aller plus loin. Les flyers sont disponibles gratuitement à l'accueil, par paquet de 50 exemplaires.

Temps pour la Création

Du 1^{er} septembre au 4 octobre

Cette année le thème international est « L'eau vive ». Le texte biblique est tiré d'Ézéchiel 47, 9.12.

Vous pouvez télécharger le guide de célébration et les outils pratiques :

<https://www.alliancetempscreation.org/ressources-2026>.

Contact : Jean-Sébastien Ingrand, chargé de mission pour la justice climatique, 06 81 91 78 40 ou jean-sebastien.ingrand@uepal.fr



Animations missionnaires 2026-2027

Le service Missions et solidarités internationales de l'UEPAL propose des animations missionnaires : [cliquez ici pour découvrir le programme des animations](#)

Formation

Journées d'automne

Septembre - octobre 2026

Une journée de rencontre et de formation pour les bénévoles.

Public concerné : visiteurs/ses en établissements et de paroisses.

[Programme et inscription](#)

Journée régionale d'aumônerie sur « Quand le soin rencontre la spiritualité »

19 novembre 2026 au NHC à Strasbourg

Public concerné : aumôniers, auxiliaires d'aumônerie, membre des conseils d'aumônerie ou commission locale d'aumônerie et pour les soignants !

[Programme et inscription](#)

Vie dans les paroisses et les secteurs

Photo wanted !

Merci aux pasteur·e·s et ministres particuliers dont nous n'avons pas pu faire de photo lors de la pastorale générale d'en envoyer une au format portrait en jpg à : communication@uepal.fr

Le service communication pourra ainsi faire les mises à jour sur les pages paroisses avant la rentrée.

Élections pour le renouvellement des conseils presbytéraux en 2027

Calendrier

Les dates proposées pour la tenue des élections de renouvellement triennal des conseils presbytéraux sont les suivantes :

- Dimanche **7 février 2027** (1^{er} tour)
- Dimanche **14 février 2027** (2nd tour)

Si le contexte local justifie la tenue des élections à d'autres dates, merci d'en informer le Directoire ou le Conseil synodal. Fixer dès à présent la date facilite grandement la préparation.

Étapes préparatoires

Afin de bien organiser ces élections, il est recommandé de suivre le calendrier de préparation suivant :

- **Avant les congés d'été** : réaliser un état des lieux des mandats en cours, de ceux arrivant à échéance, du nombre de personnes à renouveler ainsi que des conseillers rééligibles ou non. Cette démarche donnera aussi à chacun le temps nécessaire à la réflexion.
- **De septembre à décembre** : identifier les besoins en personnes et en compétences, après échanges et discernement partagés ; solliciter les personnes pressenties ; arrêter la liste des candidats et celle des électeurs.

Informations complémentaires

Un mémo avec le déroulement complet des élections, ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes est disponible sur la page <https://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/elections-2027>

Un point régulier avec les différentes étapes sera donné dans INFOS CP jusqu'aux élections.

Vacances de postes

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection Alsace Bossue - Moselle

- **Pôle paroissial Phalsbourg-Hangviller-Wintersbourg**
- **Paroisses de Keskastel-Schopperten et Herbizheim-Oermingen-Sarralbe**

Inspection de Colmar

- **Consistoire de Munster : Dynamique consistoriale, ministère particulier d'animateur-trice communautaire, chargée e de mission enfance-jeunesse**

Inspection de Wissembourg

- **Consistoire de Niederbronn : paroisses de Mietesheim-Mertzwiller, Gundershoffen-Griesbach**
- **Consistoire de Hatten : Secteur Maillon Rhin-Moder**

Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

AESMS :

- **CHS Erstein et chargé de mission Handicap (à compter du 01/10/2026)**
- **Aumônier Consistoire de Barr et environs (à compter du 01/12/2026)**

Assistance administrative de l'UEPAL : [fiche de poste](#). Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV) à drh@uepal.fr

Postes pastoraux hors Bureau des Cultes

- **EPUDF** : le communiqué des postes vacants au 1^{er} juillet 2026 est disponible [ici](#)

Recevabilité des candidatures

La jurisprudence considère que les nominations effectuées trop longtemps à l'avance sont irrégulières : il ne doit pas y avoir un délai excessif entre la date de nomination et la date de prise d'effet.

De plus, le principe d'annualité budgétaire nous impose de respecter le cadre fixé par le plafond d'emplois de chaque exercice.

Candidatures

Pour poser votre candidature, merci de vous référer au Règlement général Vivre en Église : Carrière - Nomination / Poste pastoral (pages 119 –122).

Vacances pastorales dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte le-a président-e du consistoire réformé ou l'inspecteur-ric(e) ecclésiastique, afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (président-e de consistoire, inspecteur-ric(e) ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Propositions de presbytère pour les vacances contre culte

[Cliquez ici.](#)

Offres d'emploi

L'Action Chrétienne en Orient recrute pour l'Église protestante française du Liban :

- [Poste pastoral Beyrouth : appel à candidature pour juillet 2027](#)

Le projet d'Église Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg recrute :

- [Chargé-e de mécénat et communication](#)

Informations administratives et financières

Facturation électronique

À partir du 1^{er} septembre 2026, les personnes assujetties à la TVA (entreprises, professionnels, etc.) devront progressivement utiliser la facturation électronique pour leurs factures entre professionnels (B2B). **Les paroisses, établissements publics des cultes d'Alsace et de Lorraine, ne seront pas concernées par cette obligation tant qu'elles n'ont aucune activité soumise à la TVA.**

Elles pourront toutefois, si elles le souhaitent, s'inscrire plus tard sur une plateforme agréée afin de recevoir plus facilement les factures électroniques de leurs fournisseurs, à condition de disposer d'un logiciel de comptabilité ou de gestion adapté. Cette solution est facultative et entraîne en général un coût (mise à jour ou changement de logiciel, abonnement à la plateforme) qu'il conviendra d'évaluer avant toute décision.

NB : Si une paroisse réalise habituellement des opérations entrant dans le champ de la TVA, même sous le régime de la franchise en base de TVA (par exemple : locations de salles à des entreprises, boutique régulière, organisation habituelle de concerts ou événements payants...), elle sera concernée par la facturation électronique. Dans ce cas, merci de revenir vers nous pour un examen de situation.

Contact : Alice Faverot, alice.faverot@uepal.fr

Frais de déplacement - Indemnité kilométrique

Depuis janvier 2026, toute demande de remboursement de frais de déplacement calculés sur la base d'indemnités kilométriques doit être accompagnée de la carte grise du véhicule utilisé.

Pour rappel, depuis juillet 2023, le montant de l'indemnité kilométrique est fixé à 0,447 €/km (base de 6 CV, au-delà de 20 000 km).

Le service financier est à votre disposition pour tout renseignement.

Contact : service-financier@uepal.fr

État des lieux administratif et patrimonial : formulaire simplifié

Un formulaire simplifié est proposé pour l'état des lieux réalisé à l'arrivée ou au départ d'un-e pasteur-e en paroisse.

Cet état des lieux intervient lors d'un changement pastoral (départ en retraite, changement de poste, congé sans traitement). Il permet à la paroisse d'assurer un suivi et au nouveau pasteur de disposer d'une vision de la situation. Le formulaire a été réduit à trois pages, recentré sur le presbytère, avec des informations pratiques nécessaires.

<https://acteurs.uepal.fr/ressources/paroisses/administration-de-la-paroisse>

Contact : Alla Burgun, alla.burgun@uepal.fr

Travaux prévus dans votre paroisse en 2027

Pour le 15 septembre 2026 au plus tard

Pour l'élaboration du budget 2027 de l'Entraide et solidarité protestantes, il nous est indispensable de connaître vos besoins en matière de subventions pour travaux pour l'exercice 2027. Merci de compléter le questionnaire en cliquant sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/inscription-au-budget-de-lesp-pour-lexercice-2027-1781256880>

Cette pré-inscription ne vaut pas demande. Il convient également de rédiger une demande en bonne et due forme, avant les travaux via le formulaire demande de subvention pour travaux :

<https://acteurs.uepal.fr/ressources/esp/subventions>

Pour rappel

Afin d'éviter toute dérive budgétaire, le conseil d'administration vous rappelle que le règlement intérieur de l'ESP prévoit une diminution de 30 % du montant de la subvention accordée si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une demande d'inscription préalable (sauf cas d'urgence). Inscrivez vos travaux y compris en cas de vacance de poste (travaux en prévision de l'arrivée d'un pasteur, par exemple).

Pour plus d'informations consulter le mémo sur les demandes de subventions pouvant être versées par l'ESP [\[à télécharger ici : Mémo 2026\]](#)

Renseignement - contact : valerie.feigenbrugel@uepal.fr

Comptes bancaires – mise à jour des informations client

Les établissements bancaires procèdent régulièrement à la mise à jour relatives aux informations de leurs clients, conformément aux obligations prévues par le Code monétaire et financier, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ces demandes pouvant revenir périodiquement, il est recommandé de conserver une copie des documents et informations transmis.

Statut juridique : les paroisses ou les consistoires de l'UEPAL ne sont pas des associations, ils relèvent du statut d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Lorraine. Ce statut peut être justifié par un avis de situation INSEE (<https://avis-situation-sirene.insee.fr/>) et par les décrets délimitant les paroisses et consistoires.

Représentant légal : le représentant légal est la personne qui préside le conseil presbytéral ou le conseil consistorial. Le procès-verbal des élections du bureau tient lieu de justificatif.

Enfin, il convient de rester vigilant quant aux éventuels frais bancaires liés à ces mises à jour, dès lors que le statut juridique demeure inchangé. Le cas échéant, une demande de remboursement peut utilement être formulée.

Annonces

Soutien aux étudiants : les dossiers de bourse 2026/2027 sont disponibles

Dossier 2026/2027 des bourses pour les étudiants en théologie : les étudiants sont priés de se renseigner auprès de la Faculté de théologie.

Dossier 2026/2027 des bourses pour les étudiants dans d'autres facultés : les dossiers sont disponibles. Ils peuvent être téléchargés [ici](#) ou retirés à l'accueil du Chapitre de Saint-Thomas au 1 bis quai Saint-Thomas à Strasbourg.

Attention, le dossier rempli doit impérativement parvenir au plus tard le 14 octobre 2026.

Papeterie et éco-cup

Le service communication propose la prochaine commande annuelle groupée des cartes de visite et des cartons de correspondance personnalisés, ainsi que des éco-cup.

Livraison : mi-septembre.

Merci d'adresser votre commande **avant le 1^{er} août** au service communication :

communication@uepal.fr

Almanach protestant 2027

Tout changement de coordonnées professionnelles intervenant au cours de l'année 2026 (adresse, téléphone, courriel, etc.) est à signaler au secrétariat des ressources humaines.

Cette démarche est particulièrement importante en vue de l'édition 2027 de l'Almanach protestant, notamment pour les ministres ayant un changement d'affectation ou partant à la retraite.

Merci de transmettre vos changements avant le 20 juillet 2026.

Contact : Nathalie Furstenberger, drh@uepal.fr ou 03 88 25 90 08.

Modification des commandes de Plans de lectures bibliques pour 2027

Les changements concernant le nombre d'exemplaires souhaité en français et/ou en allemand sont à signaler par courriel à accueil@uepal.fr avant **le vendredi 31 juillet 2026**. Sans information de la part des paroisses et/ou autres structures, les quantités de l'année précédente sont automatiquement reconduites.

Accueil estival au siège de l'UEPAL

Les permanences estivales de l'Accueil

- **Du lundi 6 juillet au vendredi 17 juillet** : 8h30 – 16h30 en continu. Fermeture à 16h le vendredi.
- **Lundi 13 juillet, pont du 14 juillet/Fête Nationale** : fermeture de l'Accueil et de la plupart des services du Quai. Il est préférable de téléphoner avant de se déplacer.
- **du lundi 20 juillet au vendredi 21 août** : 8h30 - 12h / 13h - 16h30. Fermeture à 16h le vendredi.
- **du lundi 24 août au vendredi 28 août** : 8h30 - 16h30, en continu. Fermeture à 16h le vendredi.

Reprise des horaires habituels à compter du lundi 31 août :

Du lundi au jeudi, 8h30 - 17h30 ; le vendredi, 8h30 - 17h00.

Restaurant des Amis du Stift

Les restaurants du Stift **ferment le vendredi 17 juillet** après le repas de midi et réouvrent **le lundi 24 août**.